www.ville-romilly-sur-seine.fr

Romilly en action

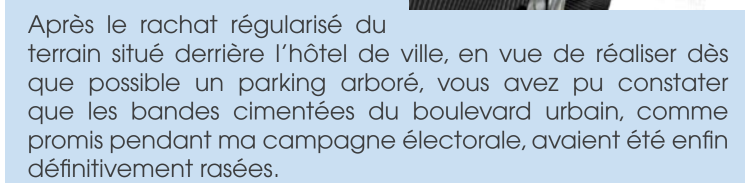
Le journal d'informations de la ville de Romilly-sur-Seine



UN 14 JUILLET sous le signe de l'accueil

N° 3 - Août 2008

Editorial



Chère Madame,
Chère Mademoiselle,
Cher Monsieur,

Après quelques mois de travail intense et passionnant c'est avec beaucoup de plaisir que vos différents élus poursuivent leurs travaux et missions tout au long de l'été.

Après le rachat régularisé du terrain situé derrière l'hôtel de ville, en vue de réaliser dès que possible un parking arboré, vous avez pu constater que les bandes cimentées du boulevard urbain, comme promis pendant ma campagne électorale, avaient été enfin définitivement rasées.

A ce sujet, je vous présente toutes mes excuses pour ces quelques jours de dérangement. Pour autant je tiens à souligner qu'au départ, les travaux auraient dû se faire de nuit, afin de ne pas vous importuner. Néanmoins, après réflexion, et je suis persuadé que vous partagerez mon opinion, et ce afin d'économiser plus de 12 500 € sur cette opération, mon équipe municipale et moi-même avons opté pour des travaux de jour. Par cette action de rabotage, c'est avant tout à la sécurité de chacun d'entre vous que nous pensons et que nous renforçons ainsi au quotidien.

La création prochaine de la Police Municipale répondra aussi à cette exigence de respect des civilités et d'un « mieux vivre » pour chacun d'entre nous.

Comme vous le savez, l'emploi à Romilly-sur-Seine demeure ma priorité et ma préoccupation quotidienne. D'ailleurs, les créations d'emplois annoncées d'ici fin 2009 se comptent désormais au nombre de 92.

Les projets structurants pour notre ville s'amorcent et je vous en reparlerai très prochainement.

Permettez-moi, au nom de tous vos élus, de vous souhaiter des vacances aussi radieuses que possibles et avec un repos qui vous permettra d'aborder les prochains mois dans les meilleures conditions.

Bonnes vacances à toutes et tous et à très bientôt,

Eric Vuillemin
Maire de Romilly-sur-Seine



Sommaire

Encarts publicitaires :

Pour toutes demandes d'insertion de publicité dans le Bulletin Municipal, merci de vous adresser à : Mme Catherine Bernard Tél. 03 25 24 87 80

Edition & Conception

Directeur de la publication
Eric VUILLEMIN
Directrice Adjointe de la Publication
Isabelle RENAUDOT
Rédactrice-en-chef
Emmanuelle VECCHIO
Mise en page
Xavier PERNOT
Crédit photos
Ville de Romilly
Encarts Publicitaires
Catherine BERNARD
Ont collaboré à ce numéro
Karine BOULARD
Imprimerie La Renaissance (Troyes - 10)
Imprimé à 8000 exemplaire - Label Imprim'Vert
Distribution
Association Coup de Main (Romilly-sur-Seine)

IMPRIM'VERT

ISSN : 0997 - 1769 - Dépôt légal : Juin 2008





La Déchetterie : mode d'emploi

Depuis mars 2005 et l'ouverture de la déchetterie communale, devenue depuis le 1er janvier 2006, intercommunale, les Romillonnes et Romillons peuvent tous les jours aller déposer (gratuitement pour les particuliers) l'ensemble de leurs encombrants et autres déchets, rue Milford Haven. Toutefois, il est encore utile de rappeler quelques règles !

Les déchets acceptés

> Férraille et métaux non ferreux
> Huiles de moteur usagées
> Déchets de jardin
> Gravats, terre et matériaux de démolition liés au bricolage familial
> Pots de peinture, tubes néons et déchets familiaux présentant des risques pour la sécurité des personnes et de l'environnement en raison de l'inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif (à l'exception des extincteurs et des bouteilles de gaz)
> Monstres et encombrants
> Les D E E E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)
>> *Gros électroménager* (gazinière, réfrigérateur, machine à laver...)
>> *Petit électroménager* (Téléphone portable, radio, tondeuse à cheveux, chaîne hifi...)
>> *Déchets électroniques* (minitel, Télévision, ordinateur...)

Les déchets interdits

> Les ordures ménagères
> Les déchets industriels
> Les déchets médicaux et médicamenteux
> Les déchets artisanaux et commerciaux toxiques
> Les extincteurs et bouteilles de gaz
> Les déchets putrescibles (à l'exception des déchets de jardin)
> Les déjections et cadavres d'animaux
> Les déchets phytosanitaires issus d'activités agricoles
> Les pneus

De nouveaux horaires, été comme hiver !

LUNDI	9h>12h	14h30>18h
MARDI		14h30>18h
MERCREDI	9h>12h	14h30>18h
JEUDI		14h30>18h
VENDREDI	9h>12h	14h30>18h
SAMEDI	de 9h à 18h	
DIMANCHE	de 9h à 12h	

Petit rappel : Lorsque vous allez acheter des appareils d'équipements électriques et électroniques, sachez que votre distributeur est tenu de vous reprendre votre matériel usagé, dans le cadre de la taxe sur le recyclage, en date du 15 novembre 2006.

La Collecte sélective : un geste simple

La collecte sélective est mis en place sur notre commune depuis bientôt quatre ans ! Néanmoins, le geste, réputé simple, n'a pas encore été adopté par l'ensemble des Romillonnes et des Romillons. Alors Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, un petit effort, il s'agit de l'avenir de nos enfants et petits-enfants mais aussi de notre planète TERRE : Pensons à elle ! Petit rappel.

Depuis le mois de novembre 2005, l'instauration de la collecte sélective à Romilly a quelque peu modifié les habitudes de la population. Des ramassages différenciés, sur trois jours et selon les secteurs ont demandé à l'évidence, d'être expliqués et rappelés régulièrement. Ce fut le cas avec la diffusion de la plaquette explicative en septembre 2005 puis par des rappels réguliers dans la presse. Le programme de communication de la ville va se poursuivre tout au long de l'année 2008 afin que 2009 soit l'année de **la collecte sélective** à Romilly-sur-Seine. Aujourd'hui des questions subsistent, notamment sur le contenu des sacs jaunes ramassés tous les quinze jours dans les semaines impaires. Pas de verre, bien sûr, ni bocaux, pas de gros cartons ni de yaourts ou barquettes, conformément aux indications portées sur la plaquette distribuée dans ce numéro. Alors, tous à votre plaquette de tri, afin de respecter l'environnement et notre jolie ville.

VOS CONTENEURS

Le service de ramassage des ordures ménagères passe actuellement deux fois par semaine, **le lundi** et **le jeudi**, pour collecter les **déchets non recyclables.**

Pour les déchets recyclables, vous devez remplir les sacs jaunes (pour les particuliers) ou les conteneurs jaunes (pour les logements collectifs). Une plaquette de tri vous est distribuée dans ce numéro afin de vous aider dans votre quotidien. Ces déchets sont **ramassés tous les 15 jours en semaines impaires** par la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine.

Tous les autres déchets (papiers, cartons, verres, métaux, végétaux, huiles, gravats, etc...) doivent être apportés à la **déchetterie** rue Milford Haven (**voir page 4**) ou dans les **23 conteneurs** installés à cet effet dans les quartiers de la ville (liste ci-dessous).

LISTE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



Rue Julian GRIMAU (parking du collège Langevin), rue ARAGO (parking de l'église Saint Martin), Rue Gabriel PERI (angle Mail de Gotha), chaussée de Sellières, parking du Cinéma EDEN, avenue Pierre BROSSOLETTE (angle rue Gambetta), rue Paul VAILLANT-COUTURIER (face Mail Thorez), Boulevard ROBESPIERRE (parking du centre commercial), Mail Pablo PICASSO, rue des RÉSÉDAS, Quartier VOSGES-CHAMPAGNE, rue des GENÊTS, rue MILFORD HAVEN (entrée de la déchèterie et angle de la rue Émile Zola), rue Paul GUILLOT (stade des Droits de l'Enfant), rue du Docteur CALMETTE (cimetière du Champ Chardon), rue de l'EST (voie Herbesace), Cité Belle Idée (vers terrain de rugby), rue MIGNONNETTE (coté terrain de sports), Place de la Gare, centres commerciaux de La Belle Idée et du Marais, rue Mattéoti, Parking de la Bibliothèque (rue P.Brossolette).



En bref !



La Voirie

Conformément à notre programme électoral nous souhaitons et allons améliorer au maximum (compte tenu de nos moyens financiers) la voirie de notre ville. Avant la fin de l'année nous aurons arrêté la liste des rues qui seront améliorées ou refaites tout au long du mandat qui nous a été confié. Mais dès la rentrée de septembre plusieurs rues seront mises en chantier. La première rue par laquelle nous commencerons, sera la Voie Pontoise dont l'Appel d'Offres a été publié. Nous lancerons ensuite celui de la rue Galliéni. D'autres appels d'offres suivront pour les rues, ci-après, dont l'ordre n'est pas encore arrêté : Impasse des Lilas, Mail Gotha et Chemin des Grèves. **Avant chaque réalisation nous organiserons une réunion avec les riverains afin de bien comprendre vos problèmes et vos besoins.** Notre équipe de la Voirie Municipale a bouché les innombrables "nids de poules" qui perturbaient gravement la circulation dans toutes les rues de notre ville. De plus, elle s'est engagée à réparer au fur et à mesure ceux qui sont signalés par nos concitoyens ou qui sont repérés par l'ensemble de nos agents (tous services confondus). Notre équipe de la Régie Municipale a récemment réalisé le renouvellement des peintures au sol (signalisation horizontale) sur l'ensemble de la commune pour assurer la sécurité des piétons et des automobilistes.

En date : Les prochains Conseils Municipaux !

En 2008

- Samedi 6 septembre 2008 à 9h
- Samedi 4 octobre 2008 à 9h
- Samedi 15 novembre 2008 à 9h
- Samedi 6 décembre 2008 à 9h

En 2009

- Samedi 17 janvier 2009 à 9h
- Lundi 2 février 2009 à 19h
- Vendredi 20 février 2009 à 18h
- Samedi 14 mars 2009 à 9h
- Samedi 4 avril 2009 à 9h
- Lundi 11 mai 2009 à 19h
- Samedi 13 juin 2009 à 9h
- Vendredi 3 juillet 2009 à 18h
- Samedi 25 juillet 2009 à 9h
- Samedi 5 septembre 2009 à 9h
- Samedi 3 octobre 2009 à 9h
- Lundi 19 octobre 2009 à 19h
- Samedi 21 novembre 2009 à 9h
- Samedi 12 décembre 2009 à 9h

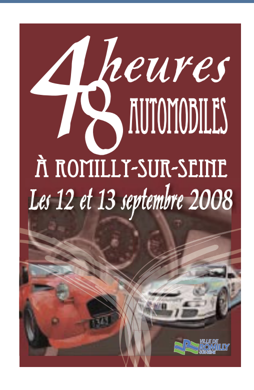
L'ESTAC, et de 2 !



Une fois n'est pas coutume, l'ESTAC s'est déplacée 2 fois en terre romillonne en ce joli mois de juillet, pour le plus grand plaisir des nombreux abonnés et des supporters romillons, qui se sont déplacés en masse. Lors du premier match, le 12 juillet 2008, sur le terrain d'honneur Jean-Claude STEYER, fraîchement inauguré à la mémoire de l'ancien agent de la ville, mais également ancien joueur professionnel des clubs de l'ESTAC et du FC METZ, joli clin d'œil pour ce dernier et sa famille. Lors de cette rencontre amicale, l'ESTAC ne s'est pas illustrée en réalisant un match nul (0-0), face au FC Metz. Le 25 juillet dernier, c'est une toute autre équipe qui a charmé ses aficionados, avec un Fiorèse très en forme et une victoire aisée, 3-0 face à l'équipe de Louhans-Cuiseaux. A l'occasion de ces deux matches amicaux, 8 entreprises romillonnes et auboises ont tenu à être sponsor de cet événement sportif, à savoir BATITEG, BETON Masoni, BIG MAT, COUVERCHEL, DIAG'IMMO, MMA Coffinet, ROMILLY VIANDES et la SCREG. M. Le Maire et sa municipalité souhaitent à cette occasion, remercier l'ensemble du service des sports pour leur grande réactivité et les huit partenaires qui ont souhaité s'associer à cette manifestation sportive.

Agenda







Majorité

Après plus de quatre mois d'activités, les élus de la majorité municipale sont fiers d'avoir lancé les grandes actions pour lesquelles vous les avez élus. Certains parlaient ou parlent. Nous, nous avons choisi délibérément l'action. Tous les engagements pris par le Maire et son équipe sont et seront tenus. En voyez pour preuve :

- la rénovation du Char de Romilly,
- le remplacement des plaques des Fusillés,
- la protection du Monument aux Morts,
- l'augmentation de près de 50% des subventions aux associations patriotiques,
- le versement intégral dès ce mois-ci des subventions au RS 10,
- l'augmentation de 9000 € de la subvention au RS 10,
- la réunion organisée avec le personnel communal dès
- la semaine suivant l'installation du Conseil Municipal,
- la réunion organisée avec les Forces Vives de Romilly-sur-Seine sans exception (associations, chefs d'entreprises, commerçants, artisans, professions libérales, syndicats, chefs d'établissements…),
- l'annonce de la création de 92 nouveaux vrais emplois d'ici fin 2009,
- la création de la Maison de l'Emploi, de la Formation et de l'Economie,
- le rachat du terrain derrière la mairie,
- l'achat des locaux pour créer une épicerie sociale,
- les horaires de la déchetterie intercommunale revue, avec une réouverture le dimanche matin,
- les nids de poule rebouchés,
- la propreté de la ville améliorée,
- les bandes cimentées du Boulevard Urbain cassées pour améliorer votre sécurité,
- l'achat du terrain rue Pasteur en cours (ex école Sainte-Anne),
- la mise en place d'une Police Municipale à compter du 1er octobre 2008,
- la première baisse des impôts représentant déjà 1,2 Millions d'euros au cours du mandat : vous verrez cette baisse des taux sur vos feuilles d'imposition dès cet automne et ce n'est qu'un début,
- la concertation étroite avec tous les élus du bassin de vie,
- …

Voyez-vous, les Romillonnes et Romillons méritent toutes ces actions. Nous poursuivrons en ce sens, y compris pour notre Conservatoire de Musique, de Danse et de Théâtre et pour notre Piscine Municipale. Notre vœu demeure le même : Soyons fiers de Romilly-sur-Seine, 2ème ville de l'Aube.

La majorité municipale

Opposition

Elus communistes et partenaires

Piscine : une étude qui ne justifie pas une fermeture précipitée et sans concertation.

Depuis l'élection de la nouvelle majorité municipale, chaque semaine, plus de 2 000 personnes sont privées de piscine.
L'examen du diagnostic de solidité, réalisé en 2005 par la SOCOTEC, qu'il nous a fallu demander pour être informés, ne démontre en rien l'urgence de la décision de fermeture prise par le maire. De cette étude, on peut retenir 3 choses essentielles :
1. Une dégradation de certains aspects du bâtiment lié à un manque d'entretien depuis 15 ans.
2. Comme cela est écrit noir sur blanc : *« la stabilité des ouvrages n'est pas mise en cause par ce type de désordres et les sondages réalisés en partie courante montrent que le béton est sain. »*
3. Les dégradations constatées à cette époque n'ont pas été traitées par la précédente majorité.
Cette décision prise sans aucune concertation ne nous semble donc pas justifiée. Nous demandons au maire de rouvrir cet établissement indispensable à la vie de notre ville. S'il ne veut pas nous entendre, nous appellerons les usagers et la population à se mobiliser pour l'obtenir.
Ils ne peuvent pas, en effet, être privés de piscine pendant des années.

A.Cheikh, C.Latrasse, H.Turquin, J.Triché

Parti Socialiste

ET ON CONTINUE : AVEC LE PROJET DE POLICE MUNCIPALE DE ROMILLY

Notre journal local du 9 juillet nous présentait le énième engagement du Maire pendant sa campagne des municipales, soit l'implantation d'une POLICE MUNICIPALE à ROMILLY afin de travailler en étroite collaboration avec la Gendarmerie … tout un programme.

Bien sûr le Maire peut se permettre de mettre en place ce type de structure, puisqu'il ne concourt pas son pouvoir de police à l'exercice des missions de sécurité publique.
Mais une fois de plus Eric Vuillemin déclare d'office l'installation d'une équipe de 6 gardiens et 2 responsables dans les locaux de l'ancienne Gendarmerie :
- Avant de proposer un débat avec les différents acteurs sociaux (associations de prévention, CCAS, Conseil Communal de Prévention de la Délinquance, Gendarmerie .. etc),
- Avant même de faire l'objet d'une décision en commission, et
- Avant même le Conseil Municipal du Vendredi 11 Juillet.

Pourquoi la création d'une Police Municipale, alors qu'une demande de renforcement du nombre de gendarmes à Romilly était certainement possible. L'équipe municipale a-t-elle envisagée cette 1ère démarche ?

Pourquoi cette question est une priorité pour la majorité actuelle alors que nous n'avons pas aborder également de revoir la Politique de Prévention dans notre Ville en donnant plus de moyens humains et financiers aux équipes déjà existantes et qui font d'ores et déjà un très bon travail sur le terrain.

D'ailleurs où en est le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance créé par l'ancienne municipalité mais il est vrai laissé à l'abandon par les différentes instances de l'Etat. Il a été remplacé par les Comités Locaux de Sécurité mais, eux existent déjà et peuvent être remis en œuvre à tout moment si les projet présentés sont validés par le Préfet.
Les Comités Locaux de sécurité sont rattachés au Comité Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance.
QU'EST-CE QUE LE CLSPD ? c'est l'instance de concertation sur les priorités de la prévention et la lutte contre l'insécurité.
Celui-ci est informé régulièrement par la police et la gendarmerie de l'état de la délinquance dans son ressort territorial. C'est un lieu d'information et d'organisation de la coopération des intervenants dans le domaine de la sécurité et de la prévention.
D'autre part son action est conduite par de nombreux représentants de l'Etat (Préfet, Procureur et autres), de la Commune (élus), du Département et de toutes les professions confrontées aux problèmes de délinquance (associations, éducateurs sociaux bailleurs, transporteurs …).
QUELLE MEILLEURE FACON DE TRAVAILLER EN ETROITE COLLABORATION AVEC LA GENDARMERIE. !!
Nous sommes comme tous les citoyens de Romilly, nous ne pouvons pas être contre le bon ordre, la sûreté, la sécurité c'est la salubrité de notre ville.
Mais comment mettre en avant une Police Municipale alors que nous passons les moyens de la Prévention en 2è Plan.
Et nous n'aborderons pas le coût de cette installation qui sera une fois de plus supporté par les contribuables.

Pour le Parti Socialiste, les conseillers municipaux Chantal Dujancourt, Henri Guerin.

MRC

Favoriser l'expression des citoyens au niveau local.

« J'engagerai un dialogue permanent avec toute la population » est un des engagements du maire … Qu'en est-il ? La fermeture de la piscine, le service minimum dans les écoles, les tarifs du Conservatoire, la création de la maison de l'emploi ont été décidés sans consulter les associations, les syndicats ni les citoyens ; une réunion publique a eu lieu sans aucun débat, etc.
Il appartient à l'élu de faire de la participation des habitants le préalable indispensable à l'action politique en organisant l'écoute et l'expression du citoyen, en l'associant aux projets et à chacune des décisions qui le concernent.
La place des associations et des syndicats dans les débats sur l'élaboration des projets locaux est à privilégier. Formidable école de la citoyenneté, le monde associatif est souvent délaissé. Pourtant, de par le dévouement qu'il rassemble, il est au plus près de la réalité du terrain.
La concertation ne peut qu'engendrer des échanges fructueux, aussi bien pour les habitants que pour les élus.
La République se renforcera localement par des politiques réellement soumises aux débats des citoyens et résolument orientées vers l'intérêt général.

Claude MAITROT Conseiller municipal
Mouvement Républicain et Citoyen





Un 14 juillet réussi !

Comme chaque année à l'occasion de la Fête Nationale, la ville de Romilly-sur-Seine, propose une soirée festive à l'ensemble des Romillonnes et Romillons. Cette année, c'est en présence de Mme Le Maire de Médicina (Italie) et d'un représentant de la ville de Gotha (Allemagne), deux de nos villes jumelles, que M. le Maire a ouvert les festivités. Après avoir remercié, les Sapeurs-Pompiers de la ville, l'Harmonie Municipale et la Miss Pays de Romilly accompagnée de ces 2 dauphines, de participer bénévolement aux festivités, M. le Maire a souhaité un excellent 14 juillet à tous les Romillons ainsi que d'excellentes vacances estivales. C'est sous le regard médusé des petits et des grands, que le spectacle équestre et le feu d'artifice ont enchanté le public, venu nombreux en ce dimanche soir.











Suite à de nombreuses demandes, les citoyens qui souhaiteraient acquérir un drapeau tricolore peuvent contacter Jean-Marie TAILLAND, au 03.25.39.43.80.

Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine

Crancey
Gélannes
Maizières-La-Grande-Paroisse
Pars-Les-Romilly
Romilly-sur-Seine
Saint-Hilaire-sous-Romilly

LES OBJETS NON-RECYCLABLES
Se jettent dans la poubelle ordinaire





Pots de produits laitiers (yaourts, crème fraîche, etc.), barquettes en polystyrène



Suremballages (décoration, alimentaire)



Suremballages, sacs, films en plastique



Boîtes pâtissières, à œufs, en plastique



Berlingots



Couches-culottes



Emballages de médicaments



Essuie-tout



Pots de fleurs, ampoules



Vaisselle, faïence, porcelaine, verres à boire



Vaisselle jetable



Infos Tri
N° Vert 0 800 100 889
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine

Crancey
Gélannes
Maizières-La-Grande-Paroisse
Pars-Les-Romilly
Romilly-sur-Seine
Saint-Hilaire-sous-Romilly

LES OBJETS RECYCLABLES

Se jettent dans vos sacs (habitat individuel) Ou Dans vos bacs jaunes (habitat collectif)













Briques alimentaires







Bouteilles et flacons en plastique









Emballages métalliques

Boîtes et suremballages en carton

A déposer dans les points d'apport volontaire « Verre »



Bouteilles, bocaux de conserve, pots (sans couvercles, ni bouchons)

A déposer dans les points d'apport volontaire « Papiers Journaux »





Journaux, magazines, prospectus et tout autre papier propre

Vous ne trouvez pas ce que vous désirez jeter sur cette page ? Ce n'est peut-être pas recyclable (voir au verso).

EN CAS DE DOUTE, JETEZ TOUJOURS DANS LA POUBELLE ORDINAIRE



Infos Tri
N° Vert 0 800 100 889
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE